



Rapport de la commission « Violences, harcèlements et Prévention »

Responsable : Mme Michèle Masquelein

Membres : Mmes Guilaine Favier, Sophie Hénin Golliot, MM Jean-Louis Preslier, Franck Pénalba.

Année blanche pour cause de covid, mais le Comité de Judo du 62 n'est pas resté inactif.

C'est suite aux violences sexuelles dans le monde du judo et malheureusement dans certains clubs du 62, que notre Comité s'est engagé auprès de l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

Nous n'avons pas attendu les directives de la Fédération (*comme l'a souligné Magali Baton secrétaire générale de la F.F.J.D.A*) pour mettre en place nos propres actions.

- **Création de la commission « Violences, harcèlements et Prévention »**
- Adhésion à l'association « Colosse aux pieds d'argile »
- Formation de Mme Masquelein Michèle auprès de cette association
- Visioconférence de sensibilisation
- Affiches et fascicules envoyés aux clubs du 62
- Intervention auprès de nos futurs C.F.E.B dès la rentrée 2021/2022 mais également dans les centres de formation comme Calais, Bruay la Buisnière et Fruges.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre tous les problèmes liés à la violence qu'elle soit physique ou morale ainsi que les dérives qui sont derrière, comme le racisme ou la radicalisation.

C'est dans la prévention que la commission se veut efficace, mais aussi être présente et à l'écoute des victimes, des dirigeants, des parents, des enseignants afin de pouvoir les orienter vers des structures habilitées et spécialisées dans ce domaine.

Il faut savoir que :

La pédophilie est « l'une des dix cibles prioritaires mondiales » de la justice.

Pour nous aussi, cette lutte est l'une de nos priorités.

La commission « Violences, harcèlements et Prévention »